

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRINCÉ
SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2026**

Le vingt-cinq septembre deux mille vingt-six à 20h00, le conseil municipal de la Commune de Princé s'est réuni à la mairie, après convocation légale sous la présidence de Monsieur DENOULT Jean-Claude, Maire.

Etaient présents :

Monsieur DENOULT Jean-Claude, Maire – Madame JEUSSELIN Guylène, première adjointe – Monsieur GUILLOIS Rémy, deuxième adjoint – Madame MARTINEZ AUBERT Mélanie, troisième adjointe – Madame TURCAS Colette – Monsieur SIMON Philippe – Monsieur BERTHIER Patrice – Monsieur FAUCHEUX Frédéric – Madame THOUIN Séverine – Madame HUET Laura, membres du conseil municipal.

Etait absent : Monsieur BOURGES Emmanuel qui a donné pouvoir à Madame MARTINEZ AUBERT Mélanie

Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 5 juin 2026 par 10 voix pour.

Date de la convocation : 14 septembre 2026

Secrétaire de séance : Madame JEUSSELIN Guylène

ORDRE DU JOUR :

- 1° - Désignation d'un élu.e référent.e sécurité routière
- 2° - Rapport d'activité 2025 du Syndicat Départemental d'Energie SDE 35
- 3° - Transfert de la compétence éclairage public à SDE35
- 4° - Demande de subvention : La Protection civile
- 5° - Demande de subvention : Secours Populaire
- 6° - Demande de subvention : Team Goupil Compétition
- 7° - Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation
- 8° - Indemnisation de particuliers pour services rendus
- 9° - Demande de participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Vitré
- 10° - Questions diverses

4° - Demande de subvention : Protection civile

L'association de La Protection civile dont le siège est au « 14, rue Scandicci » - 93500 Pantin a pour objet de secourir les populations des communes sinistrées par leur prise en charge, leur évacuation et la mise en place d'un soutien socio-psychologique.

Dans le contexte d'incendies multiples et d'une intensité historique cet été 2026, elle a sollicité une aide financière.

Au vu de la demande, le conseil municipal décide, par 11 voix, de ne pas accorder de subvention.

Pour extrait conforme certifié exécutoire,

A Princé, le 28 septembre 2026
Le Maire,
DENOULT Jean Claude



La secrétaire de séance,
JEUSSELIN Guylène

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Guylène Jeusselin, the secretary of the meeting.